

ALOHA

2 rue du Couvent

33000 Bordeaux

CGEA

Les Bureaux du Parc rue Jean Gabriel Domergue

33000 Bordeaux

A Bordeaux le 15 décembre 2025

Objet : Demande d'échelonnement de la créance super-privilégiée – Procédure de redressement judiciaire de la SAS ALOHA

Madame, Monsieur,

La société ALOHA, placée en redressement judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 12 février 2025, a l'honneur de revenir vers vous concernant la créance super-privilégiée de salaires déclarée par la CGEA de Bordeaux, pour un montant arrêté à ce stade à 68 738,43 €.

Consciente du caractère prioritaire et d'ordre public de cette créance, la société entend en assurer le règlement intégral dans le cadre de la procédure, tout en veillant à préserver les conditions d'un redressement durable et effectif de son activité.

À cette fin, et conformément aux usages en matière de procédures collectives, la société sollicite par la présente l'échelonnement du règlement de la créance CGEA sur une durée de douze (12) mois, sous la forme de douze échéances mensuelles consécutives, à compter de la mise en œuvre effective du plan de redressement.

Cette demande d'échelonnement s'inscrit dans une démarche de bonne foi, de sécurisation du paiement intégral de la créance, et de préservation de la trésorerie durant la phase initiale du redressement, laquelle conditionne directement la capacité de la société à honorer ses engagements, y compris à votre égard.

Il est précisé que : cette demande est jointe au dossier de plan de redressement transmis au mandataire judiciaire et au tribunal, le plan général d'apurement du passif a été expressément construit autour du règlement prioritaire de la créance CGEA, et qu'aucun remboursement des autres créanciers n'est envisagé avant la consolidation de la situation financière consécutive à l'exécution de ce règlement prioritaire.

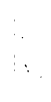
La société ALOHA reste naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire ou pour vous transmettre, le cas échéant, les éléments financiers utiles à l'examen de la présente demande.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour la société ALOHA

Manuel LETORT

Président 4SK8, elle-même présidente de SAS ALOHA

 **ALOHA SAS**
6 Allées de Tourny, 33000 Bordeaux
RCS 844 162 875
TVA FR27844162875
SASU au capital de 70 000